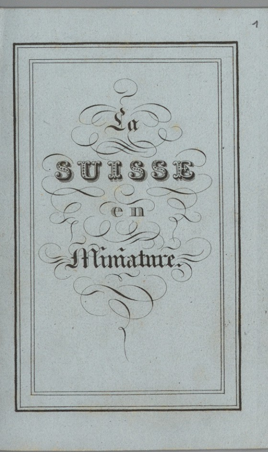




A PARIS
Chez Marcilly aîné, Libraire, rue St Jacques, N° 10.

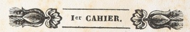



La
SUISSE
en
Miniature.



La Suisse

En Miniature.



1er CAHIER.





I.

LA LAITIÈRE D'OBERHASLI.

Peu de costumes sont plus favorables à la beauté d'une jeune fille que celui des femmes d'Oberhasli. Des cheveux noués en tresses légères tournent élégamment autour d'une petite toque de velours noir, et sont rattachés ainsi sur le sommet de la tête. Une grande collerette blanche et rose couvre modestement toute la gorge, mais de manière à n'en gêner aucun mouvement, ni même à le dérober aux yeux avides de l'amour. Un tablier de toile bleue ne descend sur les genoux que d'un côté ; il est relevé de l'autre,

et retenu par la ceinture. Une longue jupe d'une étoffe souple, gris de cendre, tombe en plis larges et antiques depuis cette ceinture jusque sur le bout d'un pied mignon. Le vase de bois qu'elle porte si légèrement, renferme la crême exquise qu'elle vient de chercher au châlet de la montagne voisine. Qui la rencontrerait sous les rians ombrages, ou près des superbes cascades dont l'aspect imposant et pittoresque prête à cette vallée un charme si doux et si romantique, ne croirait-il pas voir une de ces bergères qu'on ne rencontre plus que dans l'heureuse Arcadie des Théocrite et des Gessner ?






2

II.

UNE JEUNE FEMME D'INTERLAKEN, EN HABIT DE DIMANCHE.

Malgré le voisinage, et beaucoup d'autres rapports d'usages et de mœurs, on remarque cependant d'assez grandes différences de costume entre les paysannes d'Oberhasli et celles du charmant vallon qui sépare les deux lacs de Thoun et de Brienz. Ces dernières se rapprochent beaucoup plus, dans leur manière de se vêtir, des villageoises de l'Emmenthal et des environs de Berne. Leur ceinture, placée très bas, ne laisse à leur taille aucune trace des belles formes

grecques. Au lieu du léger mouchoir dont les femmes de Meyringuen couvrent leur sein, elles le renferment dans des corsets plus ou moins serrés. Celle que représente la gravure, est parée de ses habits de fête, comme elles le sont pour aller à l'église. Cet habillement ne manque pourtant pas d'une sorte d'élégance ; il sied surtout aux femmes riches, qui le portent communément en soie ou en velours.






3

III.

UN JEUNE PAYSAN DE MEYRINGUEN, CHEF-LIEU DU PAYS DE HASLI.

Il n'est point de voyageur qui n'admire la belle race d'hommes qu'on trouve dans la vallée de Meyringuen. Aussi les habitans de ce vallon entouré de hautes montagnes, du Grimsel, du Pic de Terreur, de la Vierge et du Brunig, prétendent-ils être une colonie de Suédois; et ils appuient ce sentiment par d'anciennes traditions et quelques singularités de leur idiome, l'allemand le plus corrompu, mais en même temps le plus doux et le plus agréable de la Suisse.

Celui que représente cette gravure, est un jeune berger dans son costume de dimanche. Il descend de la montagne, et va porter à sa maîtresse le simple tribut de son troupeau, de la crême fraîche dans un vase de bois.






4

IV.

UNE JEUNE PAYSANNE DES ENVIRONS DE BERNE.

Elle revient des champs, respirant l'innocence et le bonheur ; d'une main elle soutient l'instrument de ses travaux, qui pèse légèrement sur son épaule ; de l'autre, un panier rempli des pommes de terre qu'elle a recueillies. Sa coiffure est un grand chapeau de paille, mais qui ne cache point les cheveux. Une chemise de grosse toile toujours très blanche, ne laisse à découvert que le haut du cou. Son corset d'écarlate, bordé de velours noir, n'est lacé qu'au-dessous de la gorge, et la couvre sans la

presser. Les manches de sa chemise sont retroussées jusqu'au coude, et son tablier de toile rayée au dessus des genoux. Son jupon bleu garni d'une lisière rouge ou jaune, et dont la baie par-devant dépasse encore un peu le tablier, laisse voir une jambe forte, mais leste et bien faite.



V.

PAYSANNE DU CANTON DE BERNE EN SERVICE A LA VILLE.

D'une coiffure dont le fond est de velours noir, garnie d'une très large dentelle de même couleur, descendent deux tresses nouées avec de longs rubans qui flottent jusqu'à terre. Le petit rabat qui sert de collier, ne découvre que le haut de la poitrine; le reste est caché par le tour de la chemise, qu'on fait remonter fort au dessus du corset, lequel ne doit être serré que vers le bas de la taille. L'usage ne permet

guère aussi que la jupe et le corps de jupe soient de la même couleur.

Quelque décent que soit ce vêtement, il est rare, hélas! qu'il ne soit pris aux dépens de l'innocence ; il est plus rare encore, dit-on, qu'il la préserve de toutes les séductions et de tous les dangers de la ville.




5



VI.

LE VACHER DE L'EMMENTHAL.

C'est un vacher sortant de l'étable. La hotte qu'il porte sur son dos, avec la petite escabelle sur laquelle il s'assied pour traire ses vaches, est remplie du lait recueilli d'abord dans le baquet qu'il tient à la main. Sa calotte, la pannetière pendue à son côté, sont de cuir, et l'espèce de patte qui de ses larges culottes lui retombe sur le genou, l'est ordinairement aussi. Sa physionomie sereine et paisible exprime tout le contentement dont il jouit. Il est en effet peu de contrées de la Suisse où le paysan puisse

être plus heureux. On y trouve les meilleurs pâturages et les plus beaux vergers. Le bétail et les fromages qu'on en exporte, ainsi que les toiles qu'on y fabrique, ont porté l'aisance des habitans à un très haut dégré. Il n'est pas rare d'y voir des paysans possédant jusqu'à quarante mille livres de bien. Il y en a dont la fortune s'élève jusqu'à cinq et six cent mille, et le costume des plus opulens ne diffère guère de celui de notre vacher.




6

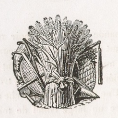


VII.

UNE JEUNE PAYSANNE DES ENVIRONS DE KYBOURG.

Une bande de velours noir ne couvre que le haut de la tête; les cheveux lisses et partagés au milieu du front, sont rattachés par derrière, et forment deux tresses bien nattées. Une petite fraise blanche autour du cou, avec un large collet de toile ou de drap bordé de couleur différente, une grande pièce d'écarlate sous le lacet de leur corps de jupe, cachent complétement le haut d'une taille assez courte. Un tablier de toile rayée aussi long que le jupon laisse à découvert la jambe jusqu'au mollet.

L'ancien comté de Kybourg formait le bailliage le plus considérable du canton de Zurich ; c'est un pays fort peuplé, et d'une culture très variée.




7



VIII.

UNE JEUNE PAYSANNE DU WENTHAL.

Ce costume diffère assez peu de celui des paysannes de Kybourg. L'espèce de collet en rabat qui leur cache entièrement le cou et la poitrine est de toile, ou d'une batiste très épaisse. Le nœud de ruban plus ou moins riche qui serre leur ceinture, la patte de maroquin rouge qui retombe sur le haut de leur chaussure, et la grace avec laquelle leur main sait relever un coin de

leur joli tablier d'indienne, c'est à peu près tout ce qui distingue la modeste coquetterie de leur ajustement.







INDICATION DES FIGURES
contenues
DANS CE CAHIER.

I. — La Laitière d'Oberhasli.

II. — Une jeune Femme d'Interlaken, en habit de dimanche.

III. — Un jeune Paysan du Meyringuen, chef-lieu du pays de Hasli.

IV. — Une jeune Paysanne des environs de Berne.

V. — Paysanne du canton de Berne, en service à la ville.

VI. — Le Vacher de l'Emmenthal.

VII. — Une jeune Paysanne des environs de Kybourg.

VIII. — Une jeune Paysanne du Wenthal.

INDICATION DES FIGURES

contenues

DANS CE CAHIER.

I. — La Laitière d'Oberhasli.

II. — Une jeune Femme d'Unterlaken, en habit de dimanche.

III. — Un jeune Paysan du [illegible], chef-lieu du pays de Hasli.

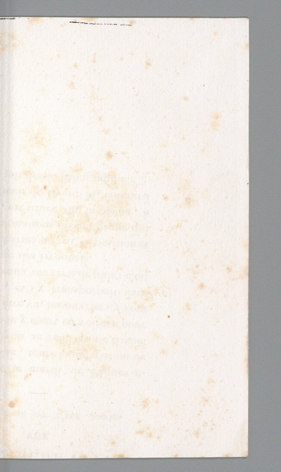
IV. — Une jeune Paysanne des environs de Berne.

V. — Paysanne du canton de Berne, en service à la ville.

VI. — Le Vacher de l'Emmenthal.

VII. — Une jeune Paysanne des environs de Nyburg.

VIII. — Une jeune Paysanne du [illegible].



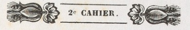


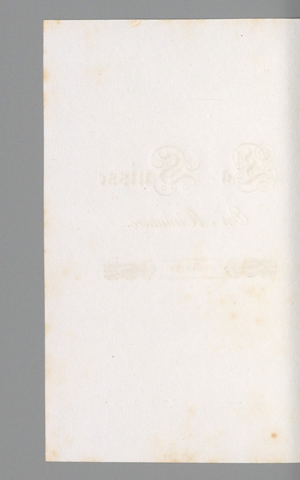
La
SUISSE
en
Miniature.

2



En Miniature.








9

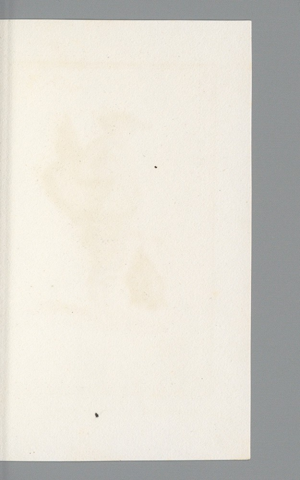
IX.

UN PAYSAN DU WENTHAL.

Le Wenthal, dont Regensberg est le chef-lieu, peut être regardé sous plus d'un rapport comme une des contrées les plus intéressantes du canton de Zurich. On y trouve d'excellente marne en abondance. Elle a de très beaux pâturages, et les vignobles qu'on y cultive produisent le meilleur vin rouge du pays ; les habitans en sont simples et laborieux. Ils se distinguent encore par beaucoup de bonhomie, et par un grand attachement aux maximes de leurs ancêtres,

ainsi qu'aux lois dont la douce autorité sut assurer si long-temps leur repos et leur bonheur.






10

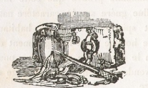
X.

UN PAYSAN DES MONTAGNES DE SCHWYTZ AU DESSUS DE RICHTERSCHWYL.

Si le costume de ce paysan annonce la pauvreté de son pays, l'expression de la physionomie prouve que cette indigence n'influe guère sur le caractère naturellement spirituel et gai des habitans. Ce jeune homme tient négligemment dans sa main le produit de sa chasse, pour l'aller vendre à quelque riche auberge du voisinage.

Le canton de Schwitz, sur un sol fer-

tile et riant, et au milieu de tout ce que la nature forma jamais de plus pittoresque, a l'air de la prospérité même. Ce petit pays, qui fut toujours un des plus indépendans de la ligue Helvétique, éprouva, lors des guerres de la révolution française, des calamités qu'il avait ignorées du temps d'Attila. Ses habitans se trouvèrent réduits à la plus affreuse misère, et nombre d'enfans, devenus orphelins, ne durent la vie qu'à la charité d'autres cantons; mais l'industrie a depuis effacé jusqu'aux plus légères traces de tant de malheurs.






11

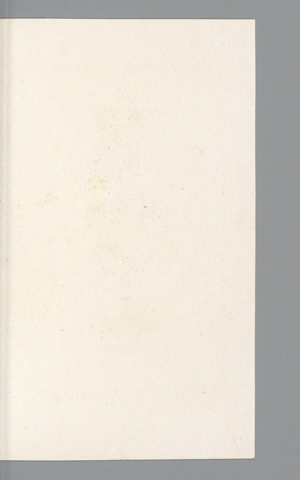
XI.

PAYSAN DU CANTON DE LUCERNE.

Ce costume n'a rien de très remarquable., c'est à peu près celui des paysans de la plus grande partie de l'Allemagne et de la suisse ; mais les hommes qui le portent sont en général distingués par une taille haute et bien dégagée, par un air de force et de santé. Le sol de ce canton est un des plus fertiles de toute l'Helvétie ; et quoiqu'on y trouve moins de commerce, moins d'industrie, peut-être même moins d'activité que dans d'autres auxquels la nature n'a pas accordé les mêmes avantages, on assure cependant que dans l'espace d'un demi-siècle

la population de ce pays a presque doublé.

Lucerne, avec ses fortifications du quatorzième siècle, présente un coup-d'œil imposant. Cette ville existait déjà sous la première race de nos rois, et cependant elle ne conserve aucun monument de cette antiquité; la tour élevée sur la rive du lac, à l'endroit où l'on y aborde, ne saurait être considérée, ainsi que plusieurs auteurs l'ont pensé, comme un ouvrage des Romains. C'est une construction lourde et gothique qui a pu servir de phare dans le moyen âge. Quoi qu'il en soit, Lucerne est la plus belle ville de la Suisse; la variété de l'architecture de ses divers quartiers atteste la succession des âges qui ont passé sur cette cité : parcourir son enceinte, c'est étudier son histoire. La partie qui s'étend sur le Reuss est bâtie avec élégance, et se rapproche du goût moderne.




12

XII.

HABITANT D'ENTLIBUCH.

Les habitans de ce pays, cédé par l'Autriche au canton de Lucerne vers la fin du quatorzième siècle, ont, à différentes reprises, tâché de se rendre indépendans; mais leurs efforts ont toujours échoué.

Grands, forts et robustes, ils se signalent dans tous les exercices militaires, et particulièrement dans une espèce de lutte qu'ils aiment à la passion, qui fait le plus grand intérêt de leurs fêtes publiques, et à laquelle ils défient surtout volontiers leurs voisins, les bergers de l'Emmenthal. A la manière des athlètes grecs, ces pâtres s'ap-

prochent, se mesurent des yeux, et cherchent à se prendre par le milieu du corps; mais ils ne sont pas tout-à-fait dépouillés de leurs vêtemens, comme les héros des jeux Olympiques, qui, après s'être frottés d'huile, se roulaient encore dans le sable, afin que leurs adversaires eussent plus de prise en voulant les saisir. C'est par la culotte que s'empoignent nos lutteurs des Alpes; ils s'efforcent ainsi réciproquement de se soulever de terre : après avoir paru long-temps immobiles, on les voit se pousser, s'ébranler par des secousses violentes, s'entrelacer comme des serpens, enfin le vainqueur que la force ou la ruse a fait triompher, lancer le vaincu plus ou moins haut, à plus ou moins de distance.

Le costume des gens d'Entlibuch, comme on voit, est assez simple : c'est un chapeau rond sous lequel ils portent ordinairement un bonnet de coton à bord moucheté ; une espèce de veste grise par dessus un gilet d'écarlate, et des culottes de toile ou de drap bleu.

XIII.

PAYSANNE DU CANTON DE LUCERNE.

Il est peu de canton de la Suisse où l'on rencontre autant de femmes jolies, d'une physionomie plus vive et plus séduisante ; aussi passent-elles en général pour être d'une humeur assez douce. La double et riche pièce d'étoffe qui couvre les belles formes de leur gorge ne paraît pas la défendre plus que d'autres des doux larcins de l'amour.

Autour du haut de la chemise brodé en couleur, et qui remonte presque jusqu'au

cou, est une petite fraise de mousseline qui retombe négligemment sur les rubans du corset entr'ouvert vers le milieu ; ce corset est sans manches; mais celles de la chemise, toujours soigneusement blanchies, sont garnies de petites manchettes un peu au dessous du coude. Le jupon, un peu plus long que celui des femmes de l'Entlibuch, est aussi communément de deux ou trois couleurs. La chaussure assez mignonne est encore relevée par de larges pattes de maroquin rouge. Leur chapeau de paille, presque plat, n'est paré le plus souvent que de plusieurs gances de ruban de différentes couleurs.







XIV.

FEMME D'ENTLIBUCH.

Le petit chapeau de paille, très garni de fleurs et retroussé par devant que portent les femmes de l'Entlibuch , laisse tout le front à découvert. L'espèce de collerette qu'elles mettent autour du cou n'en cache point le haut, et descend à peine jusqu'à la moitié de la poitrine. Entre cette collerette et le corset d'écarlate bordé d'un double galon de velours noir, on voit la chemise, ou plutôt un tour de gorge relevé par une petite broderie en couleur. Une broderie

de même genre orne encore le haut du tablier. La camisole grise qu'elles mettent sur leur corset sans manches est assez longue, mais le jupon, comme dans la plus grande partie des montagnes de la Suisse, ne passe guère le haut de la jambe.

Le vase de bois que porte cette jeune fille, suivant la coutume du pays, renferme la crême qu'elle vient de recueillir au châlet voisin.




14



XV.

PAYSAN DE MERISCHWANDEN.

Après l'extinction de la maison de Hünenberg, à qui la seigneurie de Merischwanden avait appartenu, les habitans se soumirent volontairement, en 1394, au canton de Lucerne ; ils appartiennent aujourd'hui à celui de Zug.

Ce qui distingue le costume des paysans de cette contrée, assez semblable d'ailleurs à beaucoup d'autres, ce sont les deux attaches d'écarlate de la veste, qu'ils ne sont guère dans l'usage de boutonner, et

le bas de leurs grandes culottes plissées, qui ne se serrent qu'au dessous du genou, et encore quelques pouces au dessus de la jarretière noire qui relève leurs bas blancs de coton ou de laine.




15



XVI.

PAYSANNE DE MERISCHWANDEN.

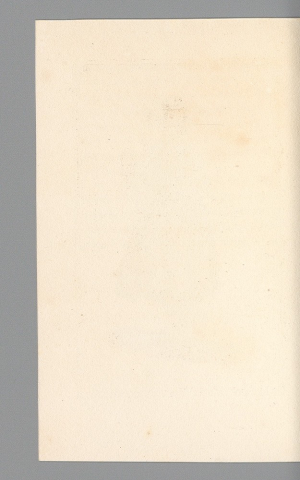
Pour être rustique, ce vêtement n'en paraîtra pas plus simple. Un chapeau de paille garni de fleurs, relevé des deux cotés, ne cache qu'une très petite partie du front et de la chevelure ; une double collerette d'une étoffe de soie à ramages de différentes couleurs, couvre le cou et la poitrine, mais, vers le bas, elle est découpée de manière qu'à travers la simple toile de la chemise, l'œil pourrait soupçonner et les formes et le mouvement de la gorge, s'il

n'était encore arrêté par la modestie d'une espèce de cravate de soie noire dont le large nœud porte une croix d'or ou d'argent, et retombe jusque sur le corset. Ce corset sans manches est d'écarlate, bordé d'un ruban vert, et attaché par un lacet plus ou moins riche, mais peu serré, surtout du haut de la taille.

Le milieu de la ceinture est orné d'une double rosette de rubans; le jupon, quoique assez court, est à triple étage et de trois couleurs différentes. Le haut du tablier est garni d'une espèce de frange rouge.




16



INDICATION DES FIGURES
contenues
DANS CE CAHIER.

IX. — Un Paysan du Wenthal.

X. — Un Paysan des montagnes de Schwytz au dessus de Richterschwyl.

XI. — Paysan du canton de Lucerne.

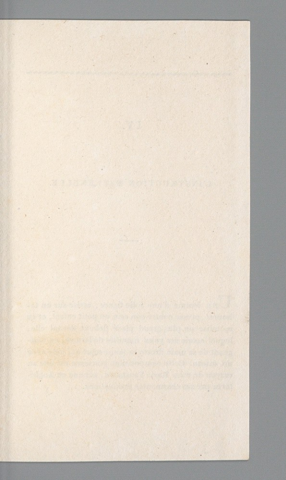
XII. — Habitant d'Entlibuch.

XIII. — Paysanne du canton de Lucerne.

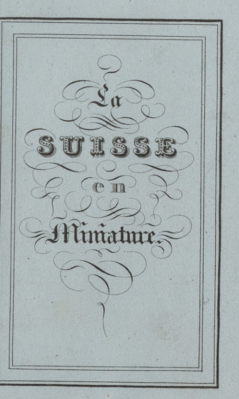
XIV. — Femme d'Entlibuch.

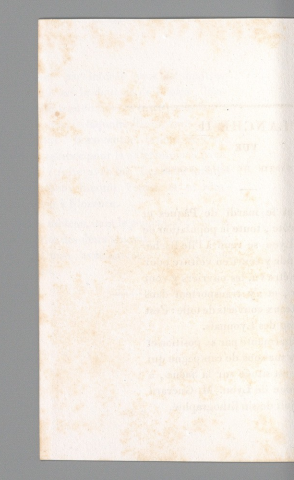
XV. — Paysan de Merischwanden.

XVI. — Paysanne de Merischwanden.



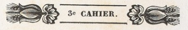


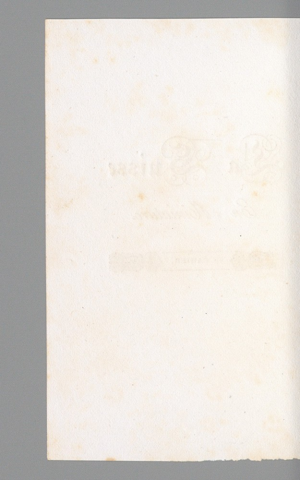

La
SUISSE
en
Miniature.





En Miniature.








17

XVII.

CHEVRIER DU CANTON D'APPENZELL.

La camisole des paysans de l'Appenzell, l'été de toile, l'hiver de laine, ouverte par-devant, se met comme une chemise ; leurs bretelles ne servent qu'à soutenir leurs longues et larges culottes, sans les serrer, sans les gêner en aucune manière.

Des régions montagneuses de la Suisse, qu'on trouve habitées dans toutes les saisons, le pays d'Appenzell est peut-être un des points les plus élevés ; on n'y voit point de plaines, et, comme en Écosse, très peu d'arbres, à l'exception de quelques sapins dans le fond des gorges. L'uniformité du ta-

pis vert qui couvre ces collines, entassées les unes sur les autres, n'est interrompue que par la couleur grisâtre des toits d'un grand nombre de maisons de bois éparses de tous côtés. L'air qu'on respire sur ces montagnes est extrêmement pur; le lait, qui fait la principale nourriture des habitans, passe pour être singulièrement salubre et balsamique. On y mange du pain plus blanc et plus savoureux que dans aucune autre contrée de la Suisse, et l'on ne trouve encore nulle part une aussi grande abondance d'eaux de source; il n'est, pour ainsi dire, aucune habitation qui n'ait la sienne.

Est-ce à l'influence du climat ou du régime politique qu'il faut attribuer le caractère d'esprit très original qui distingue le peuple appenzellois? Il n'en est point dont on cite autant de reparties fines et spirituelles, et ces reparties ne sont presque toujours que l'expression vive et naïve d'un sens exquis.

❖




18

XVIII.

BRODEUSE DU CANTON D'APPENZELL.

Si les hommes du canton d'Appenzell ont dans leur extérieur quelque chose de rude et de sauvage, les femmes au contraire, la plupart blondes, y sont distinguées non seulement par une fort belle carnation, par la finesse et la blancheur de la peau, mais encore par une physionomie sensible et douce.

Depuis que, dans la partie protestante du canton, quelques maisons riches et puissantes sont parvenues à fonder des manufactures, dont les produits peuvent rivaliser,

pour la beauté du tissu, avec les mousselines anglaises, pour le goût de la broderie, avec celles de Marseille, ce pays jouit d'une grande prospérité.

La brodeuse que l'on voit ici est dans son habillement de tous les jours, avec une simple coiffe et par-dessus un mouchoir attaché sous le menton. Elle tient à la main le tambour sur lequel elle travaille; et ce travail, lorsqu'il est porté à un certain degré de perfection, suffit quelquefois à l'entretien de toute la famille.






19

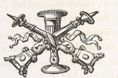
XIX.

PAYSAN DES CI-DEVANT FREY-AEMTER.

Les habitans des Frey-Aemter, ou bailliages libres, réunis aujourd'hui, comme le canton de Baden au canton d'Argovie, sont tous catholiques. Le protestantisme, après avoir fait de grands progrès dans cette contrée, y fut supprimé par les suites de la guerre civile de 1531.

Ce petit peuple est d'un caractère simple et bon, quoique pauvre et superstitieux; les hommes y sont en général d'une grande taille, d'un tempérament fort et robuste ; ils por-

tent de grands chapeaux ronds et plats, garnis d'un ruban ou d'une écharpe, dont les bouts retombent par-dessus l'un des bords. Une longue cravate noire leur descend jusqu'au dessous de l'estomac; leur gilet, sans boutons, couvre presque la moitié de leurs grandes culottes plissées; l'espèce de sarrau qu'ils portent par-dessus, tout droit, tout uni, dépasse encore le genou.






20

XX.

FEMME DES CI-DEVANT FREY-AEMTER.

Leur chapeau diffère assez peu de celui des hommes, si ce n'est qu'il est un peu moins grand, et paré quelquefois d'une petite fleur ; elles ont, sous ce chapeau, la tête enveloppée d'un mouchoir blanc ou de couleur ; leur collerette rouge, bordée de vert, et leur corset jaune, se joignent très scrupuleusement ; elles portent par-dessus le corset une petite camisole grise garnie aussi d'un ruban de couleur. Leur cravate noire est comme

celle des hommes, et leurs gants d'hiver ont la forme de petits manchons. Le jupon de toile noire, le tablier de siamoise rayée, sont assez courts pour laisser voir plus de la moitié de la jambe, que couvre un bas couleur d'écrevisse.



XXI.

PAYSAN DES ENVIRONS D'ARBON EN THURGOVIE.

La Thurgovie, dont le sol est peut-être le meilleur de la Suisse, offre, surtout au printemps, l'aspect de la plus douce et de la plus riante abondance. Alors les riches vergers qui entourent chaque village et chaque hameau, tous les arbres fruitiers qui bordent des champs à perte de vue, y paraissent moins couverts de feuilles que de fleurs.

On voit, par la gravure ci-jointe, que les habitans de cette contrée, suivant le vieux proverbe, sont accoutumés à se couvrir chau-

dement l'estomac, la tête et les pieds. Ils gardent sous le chapeau leur gros bonnet de coton, et sortent rarement sans guêtres par-dessus leurs gros souliers. Leurs larges culottes ne sont plissées que jusqu'au milieu de la cuisse. Sous leurs vestes croisées, ils portent encore communément des gilets de futaine ou de flanelle.

La petite ville d'Arbon, au canton de Thurgovie sur le lac de Constance, est dans la plus belle situation ; une forêt d'arbres fruitiers couvre toutes les avenues qui y conduisent. On assure que l'on aperçoit des restes de murs dans le lac, quand les eaux sont très basses ; la tour du château peut servir à faire connaître l'architecture du temps des rois mérovingiens.




21.



XXII.

PAYSANNE DE LA THURGOVIE.

La Thurgovie est tout à la fois le plus beau, le plus agréable, le plus fertile bailliage de la Suisse.

L'habillement des femmes et des jeunes filles de ce pays diffère peu de celui des paysannes de Saint-Gall. Lorsque le corps de baleine remonte un peu moins haut, le mouchoir de cou descend un peu plus bas. Les chaînes de laiton ou d'argent plus ou moins riches qui lacent leur corset, annoncent communément le plus ou moins d'ai-

sance, le plus ou moins de luxe de celle qui s'en pare. Le beau panier de fruit que cette jeune fille porte sur sa tête rappelle encore l'abondance des bienfaits que Pomone a versés sur cette belle contrée.




22



XXIII.

PAYSANNE CATHOLIQUE DU PAYS DE SAINT-GALL.

On remarque un contraste singulier entre l'habillement des femmes Suisses, dont les unes, et sans aucun rapport au climat, sont vêtues avec la plus extrême pruderie, et les autres avec une légèreté qui semble braver les convenances de la coquetterie la moins scrupuleuse.

Le corps baleiné que portent les paysannes de Saint-Gall remonte fort haut. Et, par-dessus cette espèce de cuirasse, elles ont une grande camisole à manches garnies de

paremens bien raides, qui couvre l'épaule jusqu'au cou. Ce que ces deux vêtemens pourraient encore laisser à découvert, est caché juqu'au menton par une collerette bien empesée. Leur bonnet, plat du haut, a des deux côtés deux grandes ailes écartées, qui laissent voir à la vérité tout le visage, mais qui doivent en rendre l'approche assez difficile, du moins par surprise.

Saint-Gall est le chef-lieu du canton du même nom, et l'un des plus grands de la Suisse. Saint-Gall s'éleva à l'ombre d'un monastère fondé dans le moyen âge par de savans Écossais ; quelques uns des princes abbés furent belliqueux : le dernier de ces abbés fut expulsé en 1798.







XXIV.

JEUNE FILLE D'URI.

C'est le costume suisse qui paraît avoir le plus de rapports avec celui des paysannes françaises. Ce qu'on y trouve de plus national, est l'arrangement des cheveux, qui, retroussés par-devant avec beaucoup de simplicité, forment une espèce de toque derrière la tête.

La paysanne représentée ici porte d'une main un vase de laitage, de l'autre un bouquet de roses. Quoique le climat de cette contrée soit très âpre, on y voit peu d'habi-

tations qui n'aient leur petit jardin, dans lequel on a toujours ménagé quelque abri pour les fleurs de la saison.







INDICATION DES FIGURES

contenues

DANS CE CAHIER.

XVII. — Chevrier du canton d'Appenzell.

XVIII. — Brodeuse du canton d'Appenzell.

XIX. — Paysan des ci-devant Frey-Aemter.

XX. — Femme des ci-devant Frey-Aemter.

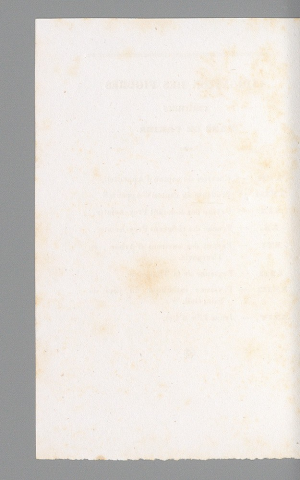
XXI. — Paysan des environs d'Arbon, en Thurgovie.

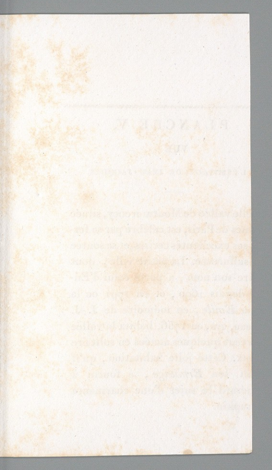
XXII. — Paysanne de la Thurgovie.

XXIII. — Paysanne catholique du pays de Saint-Gall.

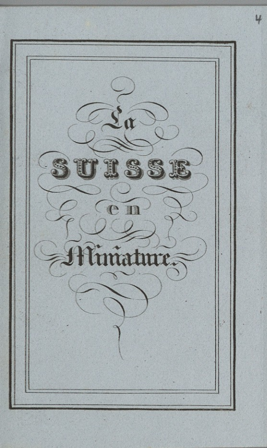
XXIV. — Jeune Fille d'Uri.





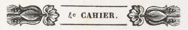


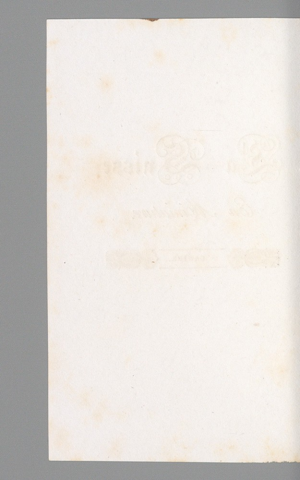



La
SUISSE
en
Miniature.



En Miniature.








25

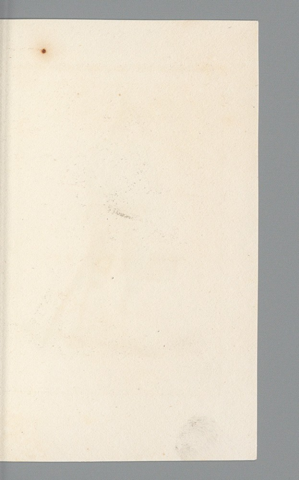
XXV.

HOMME D'URI.

Un chapeau de paille, une simple chemisette recouverte d'une blouse fendue sur la poitrine, de longs caleçons de toile bleue, et sous les pieds nus une sandale attachée avec des bandelettes de cuir, tel est le vêtement ordinaire des habitans de ce pays lorsqu'ils sont occupés dans les champs aux travaux de la fenaison. Celui-ci rapporte

dans son panier l'herbe qu'il vient de faucher pour la nourriture des vaches restées dans l'étable.






26

XXVI.

HOMME D'UNTERWALD.

Le caractère des habitans d'Unterwald a quelque chose de doux et de mélancolique, disposition entretenue peut-être par l'aspect de leur pays, par leur manière de vivre, par la simplicité de leurs mœurs et de leur croyance.

Ils habitent un vallon couvert de la plus belle verdure, mais dont l'horizon est borné de tous côtés par de hautes montagnes. Ils ne connaissent point d'autre commerce que celui de leurs bestiaux ; le sol qui les nourrit

exige peu de travail, peu d'industrie ; et le cercle de leurs idées, comme celui de leurs vœux et de leurs espérances, est heureusement aussi resserré que celui de leur horizon.

Les hommes y sont communément d'une taille forte et robuste. Ils ont les reins serrés d'une double ceinture de cuir. L'antiquité du baquet couvert que ce brave homme porte à la main, doit indiquer sans doute le soin avec lequel leur honnête indigence se plaît à conserver jusqu'aux plus simples ustensiles.






27

XXVII.

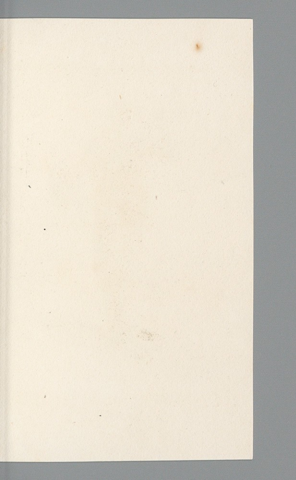
JEUNE FILLE D'UNTERWALD.

Le costume des jeunes filles de ce canton ressemble beaucoup à celui des jeunes filles du canton d'Uri. L'agrafe ou le bouton qui serre la toque de cheveux renoués derrière la tête, est le principal ornement de leur coiffure.

La plupart des fruits que l'on recueille dans ce pays ne sont bons à manger que cuits ou séchés. Au moment de découper pour cet usage les pommes que contient le panier qui est à ses pieds, la jeune personne

a sans doute aperçu quelque objet que ses regards ne peuvent s'empêcher de suivre, et le couteau reste immobile dans sa main.







28

XXVIII.

PAYSAN DE MORAT.

Après les belles rives des lacs de Zurich et de Genève, il n'en est pas de plus riantes en Suisse que celles du lac de Morat, si glorieusement consacrées dans les annales Helvétiques par la fameuse défaite du dernier duc de Bourgogne. Le vin qu'on recueille sur cette côte est sain et léger. On peut juger de la gaieté qu'il inspire, par l'air de ce vieillard encore frais et vigoureux. Le gilet croisé que portent les habitans de cette contrée est de laine noir, bordé d'un

ruban rouge sur toutes les coutures; leurs chapeaux sont petits, et leurs longues et larges culottes sont attachées à la ceinture par un double et triple nœud de cordons.



XXIX.

PAYSANNE DU GOUGGISBERG.

Le Gouggisberg, une des plus hautes montagnes des environs de Berne, est dans le bailliage de Schwarzenbourg. On y trouve deux paroisses où l'on compte plus de neuf mille ames. Le peuple de cette contrée, quoique à une assez petite distance de la capitale du canton, forme en quelque sorte un peuple à part. Avec le costume particulier de ses ancêtres, dont on connaît peu la véritable origine, il en a conservé les mœurs et les usages. C'est l'esprit de la liberté

dans sa première et sauvage enfance, avec toute la vigueur, toute la hardiesse, toute la bonhomie et toute la gaieté que peuvent inspirer le sentiment et les habitudes de la plus heureuse indépendance.

Les femmes portent leurs cheveux en tresses renouées artistement sur la tête. Le haut de la poitrine est couvert par une chemise plissée dont le col est garni de petites bandes de velours. La pièce d'écarlate qui tient à leur corset, fort échancrée des deux côtés, laisse voir parfaitement, sous la chemise, et les formes et le mouvement de la gorge. Ce n'est que rarement qu'elles portent encore par-dessus ce léger corset une camisole de toile ou de laine à manches étroites. La plupart ont la jambe forte et courte, ce qu'il est aisé de voir, grace à la taille de leur jupon qui descend à peine jusqu'au genou.


29

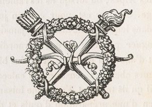


XXX.

UN VACHER D'APPENZELL.

C'est l'habillement particulier aux vachers lorsqu'ils conduisent leurs troupeaux sur les Alpes, ou lorsqu'ils les ramènent au village. Ce jour est pour eux un jour de fête dans lequel ils ne manquent jamais de se distinguer par une parure extraordinaire. C'est d'abord la plus fine et la plus blanche de leurs chemises, ensuite des caleçons de coutil qu'ils teignent d'un jaune luisant, au moyen d'une préparation d'œufs et de lait caillé, puis de larges bretelles d'écarlate où

le nom de leur maître et l'année de leur service sont brodés en soie avec des guirlandes plus ou moins riches. Un beau mouchoir de toile peinte leur sert d'écharpe, autour de laquelle flottent par derrière et de côté des rubans qui sont ordinairement un cadeau de leur maîtresse, ainsi que le bouquet qui pare leur grand chapeau. Le fond du vase de laiterie qu'ils ont passé sur l'épaule droite est toujours orné de quelque fleur peinte ou de quelque autre marque caractéristique.




30



XXXI.

FILLE DE LA VALLÉE DE MUOTTA, CANTON DE SCHWYTZ.

Cette vallée solitaire, entre deux chaînes de rochers élevés qui la bordent dans un espace de plusieurs lieues, semble entièrement séparée du reste du monde. L'heureuse tranquillité qui y règne n'est troublée que par le cours turbulent de la rivière, le bruit de quelques cascades et le tintement des clochettes du bétail. Des maisons isolées, dispersées sur la surface, sont les demeures paisibles des habitans, distingués par la douceur et la

simplicité de leurs mœurs, ainsi que par leur vie frugale et contente. Les femmes n'y sont point fatiguées par des travaux pénibles, les occupations réservées à leur sexe sont légères et bientôt expédiées. On voit ici une fille allant à l'église, les yeux baissés, recueillie en elle-même, et plongée dans ses réflexions pieuses. Sa parure de dimanche est assez agréable. Un chapeau de paille orné de rubans et de fleurs ; deux longues tresses de cheveux nattées avec des rubans rouges et ramenées en avant sur les épaules ; un tablier chargé de grands fleurages brodés en coton ; une jupe rayée, et, par-dessus tout, ce charmant air d'innocence et de bonté que rien n'a encore corrompu.







XXXII.

JEUNE HOMME DE LA VALLÉE DE MUOTTA,
CANTON DE SCHWYTZ.

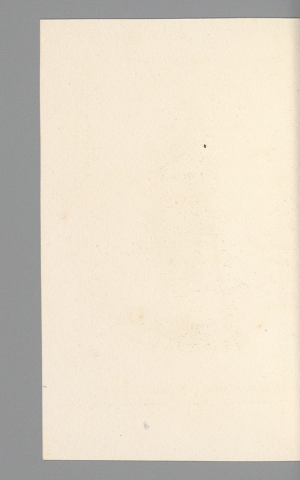
Né et élevé dans la même vallée que la fille qui précède, ce jeune homme porte dans ses regards la gaieté et la bonne humeur. Passionné pour la liberté, il n'est nulle part plus à son aise que sur la cime des rochers les plus élevés, où il affermit un courage qui ne craint aucun danger. Le bâton des montagnards sur lequel il s'appuie est garni d'une pointe de fer, et surmonté d'une corne de chamois. C'est avec cet instrument qu'il di-

rige sa course à la descente, qu'il franchit les crevasses et les saillies des rocs escarpés, qu'il glisse enfin avec rapidité sur les pentes de neige. Le large ceinturon de cuir qu'il porte sur le milieu du corps sert à garantir la rate et les intestins de trop grandes secousses dans les sauts violens. Si son habit de dimanche n'annonce ni richesse ni luxe, il est au moins le signe de l'aisance et du sentiment d'une décence honorable.

L'année 1799 sera long-temps dans la mémoire des habitans de cette vallée, par la retraite du général Souwarow et les horribles combats qui l'ont accompagnée.







INDICATION DES FIGURES

contenues

DANS CE CAHIER.

XXV. — Homme d'Uri.

XXVI. — Homme d'Unterwald.

XXVII. — Jeune Fille d'Unterwald.

XXVIII. — Paysan de Morat.

XXIX. — Paysanne du Gouggisberg.

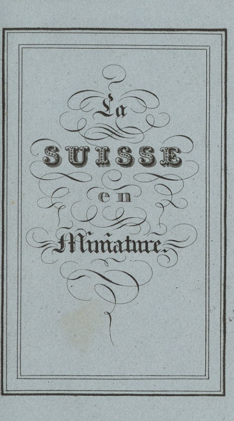
XXX. — Un Vacher d'Appenzell.

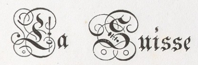
XXXI. — Fille de la vallée de Muotta, canton de Schwytz.

XXXII. — Jeune Homme de la vallée de Muotta, canton de Schwytz.

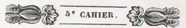





La
SUISSE
en
Miniature



En Miniature.








33

XXXIII.

FILLE DE BUONAS, CANTON DE ZOUG.

La rive occidentale du lac de Zoug offre les beaux villages de Rosch, de Buonas et de Chaam, dont le terrain fertile, riche en pâturages et en arbres fruitiers, procure aux habitans un bien-être peu commun ; bien-être qui se manifeste dans leurs habillemens comme dans leurs mœurs. La démarche aisée et leste des jeunes filles est la suite naturelle de l'exercice fréquent de la danse, plaisir de tous les dimanches et fêtes, par lequel elles acquièrent tant de souplesse et

de grace. Un regard à la fois innocent et fripon brille sous le joli chapeau de paille, relevé de rubans et de fleurs. Un corset lacé de rouge; des manches de chemise très blanches avec manchettes et fraise; une chaîne de similor entourant négligemment la ceinture et tombant sur le tablier relevé à larges plis; un jupon vert, plissé très serré et assez court pour laisser voir la jambe chaussée de bas écarlates, enfin des souliers sur lesquels retombe une pièce rouge; voilà la parure constante et invariable des belles de ce canton.






34

XXXIV.

JEUNE PAYSAN DE BUONAS, PRÈS DU LAC DE ZOUG.

Ce chapeau de paille, chargé de rubans et de fleurs, semble d'abord trop féminin; mais il s'accorde parfaitement avec les rubans jaunes qui traversent le bas de la veste, le nœud rouge qui l'attache, et le grand jabot qui flotte à découvert. La cravate bariolée de diverses couleurs, les culottes bleuâtres artistement plissées, les jarretières rayées, les bas blancs avec les grands coins brodés en fleurs, enfin les cordons jaunes aux souliers sur lesquels retombent deux

pièces rouges, toutes ces jolies choses réunies à l'habit de dimanche, et la pipe élégante, n'indiquent-elles pas assez que cet Adonis de village habite un séjour où la gaieté, le vin, et la danse sont constamment à l'ordre du jour?






35

XXXV.

PAYSAN DU PRETTIGAU, AU PAYS DES GRISONS.

On voit ici un jeune homme plein du sentiment de son importance, le bouquet au chapeau et la petite pipe à la bouche, disposé à faire visite à quelque fille de son voisinage. Son gilet rouge, qu'il ne porte même qu'en très grande parure, est la seule pièce qui ne soit pas de production de son pays. La laine de son petit habit, de ses culottes et de ses bas lui est fournie par ses moutons ; des femmes, ses compatriotes, la mettent en œuvre ; de manière que, hors

l'indigo qui la teint, rien n'est dans le cas d'être payé à l'étranger. Cet habillement leste a quelque chose d'analogue à son caractère et à sa bonne humeur. Si, pendant la révolution, quelques uns de ses camarades se sont imaginé que la liberté consistait à porter de longs pantalons, ils sont maintenant bien revenus de ces idées. Tous leurs vœux aujourd'hui sont de pouvoir regagner leur ancien bien-être avec autant de facilité qu'ils peuvent reprendre leur ancien costume.






36

XXXVI.

FILLE DU PRETTIGAU, PAYS DES GRISONS.

Certes, le pays des Grisons a bien aussi le droit de vanter ses belles. Une si jolie fille des Alpes, parée de son costume, avec ses yeux bleus, son teint de rose, sa belle taille, et sa jambe bien tonrnée, n'orne pas moins la création que les célèbres statues de Circassie. Il me semble voir encore ses cheveux bruns, dont les tresses tournées sur le sommet de la tête, y sont fixées par une épingle d'argent, en laissant quelques boucles tomber négligemment sur les côtés. Un mou-

choir de mousseline couvre modestement le sein, qui se laisse deviner à travers le corset rouge. Des manches de chemises bien blanches, arrêtées par des bracelets de ruban noir ou de crin, couvrent des jolis bras bien arrondis. La jupe bleue mollement plissée, ouvrage de ses mains, le tablier blanc, les bas rouges et les souliers à hauts talons, en prouvant que partout les femmes cherchent à plaire, ne montrent pas moins ici l'attachement aux mœurs et coutumes anciennes. Au reste, le moindre changement à cet égard exciterait vivement le zèle des mamans, qui sauraient bientôt ramener les choses sur le ton du bon vieux temps.



XXXVII.

MONTAGNARD DU PAYS DES GRISONS.

Les habitans voisins des sources du Rhin sont connus depuis un temps fort reculé sous le nom de Grisons. Cette dénomination paraît avoir tiré son origine de la laine de leurs moutons qu'ils teignaient en gris pour en faire leurs vêtemens. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est certain que le chapeau à trois coins, dont celui en avant est fort relevé, l'habit assez long, et les bas de laine grise, toujours roulés sous les genoux, leur conservent encore un certain air antique et de loyauté primitive. Peu portés à

s'éloigner de leurs foyers, leur démarche franche et leur regard tranquille annoncent tant de droiture et de contentement, qu'on n'est pas surpris de les trouver si attachés à leurs anciennes mœurs, à leurs usages, et à la forme de leur gouvernement, qu'ils sont constamment prêts à défendre avec la longue arme qu'ils portent toujours à la main.







XXXVIII.

JEUNE FILLE DE L'ENGADINE, PAYS DES GRISONS.

On voit celle-ci dans sa grande parure, allant joindre ses gaies compagnes. L'œil vif et le teint brun décèlent aussitôt son origine italienne; mais ces caractères commencent à se perdre peu à peu. Son costume n'est pas désagréable. Le petit chapeau noir galonné d'or est assez joli. Le corset qui couvre la taille ne l'est pas autant ; ces deux pièces sont en général de velours ou au moins de soie noire. Les manches sont le

plus souvent d'une étoffe écarlate fine, le jupon un peu plus lourd est plus grossier. Le tablier de mousseline a ses deux poches pleines d'amandes de pin de montagne, friandise du pays, qui assaisonne merveilleusement le babil de la société assemblée. Ces belles romanes n'emploient pour leurs habillemens que fort peu de chose du cru de leur pays; ce qui prouve assez qu'elles vivent plus volontiers dans l'étranger qu'au centre de leurs montagnes couvertes de glace.







XXXIX.

PAYSAN DU CANTON DE BALE.

Les habitans de frontières ont en général, dans leur caractère comme dans leur costume, quelque chose de mixte et d'ambigu. La population du canton de Bâle est si grande, que le nombre des agriculteurs ne s'y trouve pas dans la même proportion que dans les autres cantons ; ils forment ici la moindre partie. Le reste des habitans des deux sexes travaille pour les fabriques de rubans, ce qui leur procure beaucoup de relations avec les peuples voisins, et les

porte à les imiter en plusieurs choses. On voit donc parmi eux des nuances de l'Alsace, du Margraviat, et de la Suisse, faciles à remarquer dans la figure ci-jointe.

Cet homme est en habit de voyage, chargé du produit de son travail qu'il va porter à la ville voisine. Il semble réfléchir aux acquisitions qu'il doit y faire avec les fonds que va lui procurer cette vente.







XL.

PAYSANNE DU CANTON DE BALE.

L'habit du beau sexe de ce canton, réunit beaucoup de couleurs. Le bonnet est formé de petites pièces brochées en soie et garni de rubans. Les femmes mariées y entortillent les tresses de leurs cheveux, que les filles laissent pendre sur le dos. Le cou est recouvert d'un large mouchoir de soie de diverses couleurs, le corps de jupe n'est pas moins bariolé, et la pièce écarlate du devant est lacée de rubans également très mêlés. La jaquette à manche brune ou noire

est écourtée en arrière pour laisser voir le bas du corps de baleine recouvert de soie brochée, et dans les jours de fête entouré d'une ceinture de soie. La jupe de coutil noir, à plis très serrés, recouvre un jupon rouge, tous deux assez courts pour montrer la plus grande partie des jambes, chaussées de bas de laine rouge. Le tablier enfin est de siamoise rayée.




40



INDICATION DES FIGURES

contenues

DANS CE CAHIER.

XXXIII. — Fille de Buonas, canton de Zoug.

XXXIV. — Jeune Paysan de Buonas, près du lac de Zoug.

XXXV. — Paysan du Prettigau, au pays des Grisons.

XXXVI. — Fille de Prettigau, pays des Grisons.

XXXVII. — Montagnard du pays des Grisons.

XXXVIII. — Jeune Fille de l'Engadine, pays des Grisons.

XXXIX. — Paysan du canton de Bâle.

XL. — Paysanne du canton de Bâle.



